Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213502719-20251211-20251211RPQSOM-DE

St Georges de Reintembault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du quatre décembre avec affichage à la porte de la Mairie* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Marie-Claire BOUCHER, Maire de Saint-Georges-de-Reintembault.

Nombre de membres
- En exercice : 13
- Présents : 13
- Votants : 13
- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

BOUCHER Marie-Claire	P	DONNINI Philippe	P
PHILIPPEAUX Nelly	P	PATIN Marie-Pierre	P
BORDET Rosie	P	OGER Edouard	P
BARON Didier	P	AIME Alexandra	P
GALOPIN Marie-Laure	P	CHAUVIN Louis Pierre	P
CHALOPIN Eric	P	REBILLON Nicolas	P
MOUBECHE Patricia	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Mme Patricia MOUBECHE a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213502719-20251211-20251211RPQSOM-DE

Délibération n° 2025.12.11

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics d'ordures ménagères 2024

Madame la Maire rappelle que le service public d'ordures ménagères est géré par le SMICTOM du Pays de Fougères. A ce titre, le service gestionnaire rédige un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics d'ordures ménagères.
Madame la Maire présente le rapport annuel du service public d'ordures ménagères de l'année 2024.
Ce rapport présente le service de collecte des ordures ménagères, donne des indications sur l'évolution de la collecte en porte à porte, sur les tonnages collectés, le tri et le traitement des déchets, donne des indicateurs financiers et évoque les actions de prévention du SMICTOM.

- **Le Conseil Municipal,**
- Vu l'exposé de Madame la Maire,
- **Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE

- ***Prend acte du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics d'ordures ménagères (RPQS) 2024 présenté par le SMICTOM.***

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
La Maire,

Pour le Maire empêché
L'Adjoint
P. DONNINI

Marie-Claire BOUCHER